

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°42 du 28 septembre 2012

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°11

ERRATUM

à l'arrêté n° 4342/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 11 juillet 2012 portant dissolution du cercle mixte du 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Bayonne.

Du 19 septembre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté n° 4342/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 11 juillet 2012 portant dissolution du cercle mixte du 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Bayonne.

Du 19 septembre 2012

NOR D E F D 1 2 5 1 3 7 6 Z

Texte modifié :

Arrêté n° 4342/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 11 juillet 2012 (BOC N° 38 du 31 août 2012, texte 13 ; BOEM 686.4.1.1).

Référence de publication : BOC N°42 du 28 septembre 2012, texte 11.

L'arrêté n° 4342/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 11 juillet 2012 est modifié comme suit :

Entre-deux barres.

« Textes modifiés ».

Au lieu de :

« Arrêté n° 841 du 18 septembre 2000 (BOC/PA n° 41 du 9 octobre 2000, p. 5114 ; BOEM 135.2).
Arrêté n° 852 du 19 septembre 2000 (BOC/PA n° 41 du 9 octobre 2000, p. 5120 ; BOEM 135.2). » ;

Lire :

« Arrêté n° 841 du 18 septembre 2000 (BOC/PA n° 41 du 9 octobre 2000, p. 5114).
Arrêté n° 852 du 19 septembre 2000 (BOC/PA n° 41 du 9 octobre 2000, p. 5120). ».